

LA FORMATION DU JUGE ARBITRE JAE2

Le JAE 2 est compétent pour diriger, sur le territoire sa ligue, toute rencontre par équipes de niveau régional ou national, à l'exclusion de la 1ère division et DN1A.

1. Connaissances requises

- Les règles du jeu : les 255 questions répertoriées dans le guide « L'arbitrage en 255 questions ».
- Les règlements administratifs : Titre quatrième, chapitre I (code disciplinaire) sous-section I - sections II et III, chapitre II (code sportif) du manuel « Statuts et Règlements ».
- Les règlements sportifs : Le titre Troisième (compétitions par équipes) des Règlements Sportifs du manuel « Statuts et règlements »
- Le guide Juge -Arbitre d'une rencontre par équipes.

2. Formation type

- 1 séance d'une durée comprise entre 2h et 2h30

3. Contenu de la séance

- * Retour sur les règles du jeu
- * Compétences et désignation du JAE2
- * Examen d'accès à la qualification JAE2
 - partie théorique
 - partie pratique
- * Formation du candidat JAE2
 - Les juridictions sportives
 - Les officiels de la compétition
 - Spécificités d'une rencontre du championnat de France
- * Direction d'une rencontre par équipe du championnat de France
 - Les jours précédant la rencontre
 - En arrivant sur le lieu de la rencontre et avant le début de celle-ci
 - Pendant la rencontre
 - A la fin de la rencontre
- * Gestion des situations difficiles
- * Le traitement médical
- * La feuille d'arbitrage
- * Le code de conduite fédéral
- * Saisie des résultats dans la Gestion Sportive
- * Cas et décisions

4. Epreuve type

- L'épreuve se déroule sous le contrôle de la Commission Régionale d'Arbitrage.
 - Elle est constituée de deux parties : l'épreuve théorique et l'épreuve pratique.
 - Pour être admis à la qualification le candidat doit obtenir la moyenne à l'épreuve théorique et obtenir une évaluation positive sur l'épreuve pratique.
 - L'épreuve théorique se déroule sur une heure environ et peut précéder l'épreuve pratique.
- L'épreuve dite théorique est écrite et comprend :
- Un questionnaire sur les Règles du jeu : 20 questions prises parmi les 255, intégrant des questions sur des cas où un juge-arbitre est amené à statuer (noté sur 50).
 - Un questionnaire d'une quinzaine de questions sur les Règlements Administratifs et les Règlements Sportifs relatifs aux rencontres du championnat de France seniors, avec une majorité de cas et décisions (noté sur 50).
- L'épreuve pratique se déroule sur une rencontre du championnat qualificatif à la nationale 4 :
- Evaluation par un JAE3 ou un FJAE2 de la ligue désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage suivie d'un entretien avec le candidat.